



# Le Saint-Siège

---

## **MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II À L'OCCASION DU 25<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU FONDS INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE\***

*A Son Excellence*

*Monsieur Lennart BAGE*

*Président du FIDA*<sup>1</sup>. J'ai beaucoup apprécié l'invitation que vous m'avez adressée de participer à la cérémonie solennelle qui célèbre le vingt-cinquième anniversaire du FIDA. J'ai pour ma part demandé au Cardinal Angelo Sodano, Secrétaire d'Etat, de se faire le messager de ma reconnaissance et de ma parole à l'occasion de cette circonstance solennelle, qui voit réunis à Rome de nombreux représentants des gouvernements et d'Organisations internationales. A cette occasion, je souhaite adresser un salut particulier au Président de la République italienne, M. Carlo Azeglio Ciampi, au Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, et aux responsables des autres Agences du "groupe romain" des Nations unies. Cette présence, qualifiée et attentionnée, témoigne de l'engagement commun afin de définir des stratégies qui permettent de parvenir à libérer l'humanité de la faim et de la malnutrition. Dans cet effort, le FIDA apporte une contribution originale en raison des critères statutaires qui définissent sa structure et guident son action, en lui conférant la tâche spécifique de fournir des ressources financières aux "plus pauvres d'entre les pauvres" au service du développement agricole des pays qui présentent des carences alimentaires (cf. *Statuts du FIDA, art. 1*). L'institution du FIDA au sein des Agences du système des Nations unies rappelle en effet que pour affronter la faim et la malnutrition une programmation efficace est nécessaire, apte à favoriser la circulation des techniques dans le secteur agricole, ainsi qu'une répartition des ressources financières disponibles. Il ne fait aucun doute que l'engagement au service de la solidarité, dont le FIDA a fait preuve jusqu'ici dans la lutte contre la pauvreté rurale, a révélé un moyen concret de parvenir à la sécurité alimentaire, en l'affranchissant des seules considérations liées à la disponibilité de denrées orientées à la consommation, mais en encourageant la diversification des ressources, à commencer par celles des travailleurs et des communautés rurales. De cette manière, la sécurité alimentaire peut constituer la garantie nécessaire au respect du droit de chaque personne à être libérée de la faim. Il s'agit d'une approche positive à une époque où persistent de graves préoccupations dans diverses régions du monde, considérées à risque d'un point de vue alimentaire. Le conflit entre les possibilités d'intervention et la volonté d'oeuvrer concrètement met en péril la survie de millions de personnes dans une situation mondiale qui connaît, dans son ensemble, un développement et un progrès sans précédents dans l'histoire et qui est consciente de la disponibilité des ressources à l'échelle mondiale.<sup>2</sup> Au cours de cette célébration, à côté de la satisfaction à l'égard des objectifs atteints, on ne peut manquer de repenser aux

motivations qui, en 1974, poussèrent la Communauté internationale à donner naissance au Fonds, une mesure concrète afin de "transformer la masse paysanne en artisan responsable de sa production et de son progrès", comme eut l'occasion de le dire mon prédécesseur le Pape Paul VI (*Discours à la Conférence mondiale sur l'Alimentation*, 9 novembre 1974, n. 8; cf. ORLF n. 46 du 15 novembre 1974), qui encouragera de manière concrète l'établissement de cette organisation. On pense immédiatement aux victimes des conflits et des graves violations des droits fondamentaux, à la situation des réfugiés et des personnes déplacées, à ceux qui sont frappés par les maladies et les épidémies. Autant de situations qui menacent la vie organisée en commun des personnes et des communautés, mettent en péril la vie humaine, tout comme elles ont de graves répercussions sur la sécurité alimentaire et de façon plus générale sur le niveau de vie dans les régions rurales. Toutes ces situations et ces circonstances particulières, accompagnées des données proposées à la réflexion lors de cette réunion, poussent à reconnaître dans la place centrale qu'il faut accorder à la vie humaine et à ses nécessités premières, la base sur laquelle fonder, sans retards, l'action internationale. En effet, si l'on porte le regard sur les phénomènes qui caractérisent le panorama actuel de la vie internationale, ce qui saute d'abord aux yeux sont les conflits entre intérêts et le désir de domination qui ont pour conséquence l'abandon de la conciliation et la tendance à l'isolement, qui empêche l'activité de coopération de répondre aux besoins avec l'efficacité voulue. De même qu'on ne peut ignorer la triste résignation qui semble avoir annihilé le désir de vivre de populations entières, que la faim et la malnutrition mettent en marge de la communauté des nations, loin de conditions de vie véritablement respectueuses de la dignité humaine. Les réponses attendues à travers l'action du Fonds international de Développement agricole, même si elles se concentrent sur le secteur de l'agriculture et de l'alimentation, s'insèrent dans la stratégie plus vaste de la lutte contre la pauvreté et s'accompagnent de la conviction que cet objectif est une réponse à des millions de personnes qui s'interrogent sur leur espérance de vie.<sup>3</sup> Mon message veut manifester, encore une fois, l'attention du Saint-Siège à l'égard de l'action internationale multilatérale qui se révèle toujours davantage comme un élément décisif au service de la paix, qui est l'aspiration la plus profonde des peuples à l'heure actuelle. J'exprime en particulier au FIDA mes encouragements à poursuivre tous ses efforts dans la lutte contre la pauvreté et contre la faim, en invitant chacun à surmonter les obstacles qui sont le fruit d'intérêts particuliers, de barrières et d'égoïsmes de toutes sortes. Que la célébration de l'anniversaire de l'institution du Fonds puisse être l'occasion de confirmer un engagement visant à se traduire dans des gestes concrets, qui permette à chacun de se sentir responsable non pas de quelque chose mais de quelqu'un, c'est-à-dire de l'homme qui demande son pain quotidien. Que Dieu tout-puissant accorde au Fonds international pour le Développement agricole, à chacun de vous et à vos efforts au service de la cause de l'homme, ses abondantes Bénédiction. *Du Vatican, le 19 février 2003.* **IOANNES PAULUS II**

\**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.9 p.8.